

Composante UFR Sciences, Départem
 Type de diplôme Master
 Mention de diplôme ACTP
 Version d'étape Master 1

Régulier : oui
 Régime spécial : non
 Erasmus : non
 Enseignement à distance : non

Liste : O = obligatoire / X = à choix / F = facultative
 Crédits ECTS : crédits ECTS de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant
 Nature : préciser écrit / oral / pratique / assiduité ou combinaison de ces natures. à l'exclusion de tout autre terme
 Part CC ou CT : préciser la part de l'épreuve dans la note finale de l'UE ou de l'élément constitutif
 NB : en session 2, si la part du CT est inférieure à 100%, définir les modalités de report de notes de CC de la 1ère session.
 Coefficient : coefficient de l'UE et de l'élément constitutif le cas échéant

Semestre	UE	Liste	EC	Libellé	Crédits ECTS	VET porteuse	Formation partageant l'UE	Le cas échéant, ÉQUIVALENCE UE AOF et EC AOF si porteur de crédits	Nature (écrit / oral / pratique / assiduité)	Nombre d'épreuves envisagées (3 minimum, sauf dérogation pour EC de 20h ou moins : 2 minimum)	Mode de calcul de la moyenne (voir l'onglet précision) Préciser mode (1), (2), (3) ou (4)	SESSION 1					SESSION 2			Coefficient	Remarques éventuelles	
												Contrôle continu		Contrôle terminal			Contrôle terminal					
												Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CC	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT	Nature (écrit / oral / pratique)	Durée	Part CT		
SEMESTRE 7																						
SBAET57	SBAET7A			Fonctionnement Ecosystèmes : Adaptation des organismes	5			ECO7A				écrit	1	0,4	écrit	1h30	0,6	écrit	1h30	0,6		
SBAET57	SBAET7B			Biologie du littoral : Adaptation des organismes	5			ECO7B				oral et pratique	2	0,4	écrit	1h30	0,6	écrit	1h30	0,6		
SBAE157	SBAET7C			Biologie du littoral : étude de terrain	5			ECO7C	pratique	3	(N1+N2+N3)/3											
SBAET57	SBAET7D			Approches pratiques en écologie	5			ECO7D	pratique	5	(N1+N2+N3+N4+N5)/5											
SBAET57	SBAET7E			Agro-écologie	5			MECO7E														
SBAET57	SBAET7E	O	YBST7E1	M.Agro-écologie		AGROM1_201	BIOAM1_201					écrit et oral	2	0,4	écrit	1h30	0,6	écrit	1h30	0,6		
SBAE157	SBAET7F			Anglais et Statistiques	5			ECO7F														
SBAET57	SBAET7F	O	SBAET7F1	Statistiques		AGROM1_201			écrit et pratique	2	(N1+N2)/2											
SBAET57	SBAET7F	O	YBST7F2	M.Anglais		NEUM1_201			écrit et oral	2	(N1+N2)/2											
SEMESTRE 8																						
SBAET58	SBAET8A			Préparation Professionnelle Etudiant & SIG	5			ECO8A	et 1 oral et 1 p	3	(N1+N2+N3)/3											
SBAET58	SBAET8B			Biologie de la conservation et Ecologie de la restauration	5			ECO8B		1		écrit	2	0,4	écrit	1h30	0,6	écrit	1h30	0,6		
SBAET58	SBAET8C			Ecosystèmes continentaux : études de terrain	5			ECO8C	pratique	5	(N1+N2+N3+N4+N5)/5											
SBAET58	SBAET8D			Travaux d'étude et de recherche	10			ECO8D	écrit et oral	2	(N1+N2)/2											
SBAET58	SBAET8E			UE à choix : 1/2	5																	
SBAET58	SBAET8E	X	SBAET8E1	Ethologie de la faune sauvage et de la restauration	5	AGROM1_201		ECO8E				écrit	1	0,4	écrit	1h30	0,6	écrit	1h30	0,6		
SBAET58	SBAET8E	X	YBST8E2	Approche écologique & morpho-sédimentaire milieux côtiers	5	GENVM1_201	GENVM1_201	MSEC8F				pratique	1	0,4	écrit	1h30	0,6	écrit	1h30	0,6		

A PRECISER

règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)

règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)

règles de prise en compte des absences aux épreuves

éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)

En cas d'ECI: explicitation des modalités d'application de la seconde chance

autres remarques

Pour avoir son master, un étudiant doit valider chacun de ces blocs: -Bloc 1 : Les UE du 1er semestre; -Bloc 2 : SBAET8A, SBAET8B, SBAET8C, SBAET8E -Bloc 3 : BAET8D (TER, l'UE de stage)

EN LICENCE

Pas de note éliminatoire

Une moyenne aux semestres attendue

pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue

Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

4 CAS POSSIBLES:

Hors ECI

	session 1	session 2
A/	CC tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT	CT
C/	CT à l'issue du semestre	CT

D/ **ECI*** **Evaluation continue intégrale**

Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier

d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves

- Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre

Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

*** 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique):**

-	Exemple sur 3 notes :	N1-N2 et N3 représente la seconde chance
(1)	$(N1+N2)/2$	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	$(N1+N2+N3)/3$	
(2)	$(N1+N2+N3)/3$	} Prise en compte de la meilleure des 2 notes
	N3	
(3)	N1;N2;N3	Meilleures des 2 notes / 3
(4)	Autre formule à préciser	Soumis à validation de la CFVU

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)

A PRECISER

règles de compensation (Cf. Guide des MCCC)
 règles concernant le statut AJAC (cf. guides MCCC)
 règles de prise en compte des absences aux épreuves
 éventuelles règles de report de notes de la session 1 à la session 2 (cf. guide des MCCC)
 En cas d'ECI: explicitation des modalités d'application de la seconde chance
 autres remarques

Pour avoir son master2, un étudiant doit valider deux blocs : -Bloc 1 : SBAET9A, SBAET9B, SBAET9C, SBAET9D, SBAET9E, SBAET9F, SBAET9G, SBAET9H et SBAET0B; -Bloc 2 : SBAET0A (Stage). Ces deux blocs ne sont pas compensables. En cas de redoublement l'étudiant conserve ses notes de contrôle continu si la note est supérieure ou égale à 10/20.

EN LICENCE
Pas de note éliminatoire
Une moyenne aux semestres attendue
pas de choix de notes finales entre les 2 sessions, c'est toujours la note de session 2 qui est retenue
Pas de renonciation lorsqu'une note est acquise

4 CAS POSSIBLES :

Hors ECI

	session 1	session 2
A/	CC tout au long de l'année	CT
B/	CC + CT	CT
C/	CT à l'issue du semestre	CT

D/ **ECI*** **Evaluation continue intégrale**

Nombre suffisant d'évaluation tout au long du semestre pour permettre de bénéficier d'une seconde chance en cas de défaillance à l'une des épreuves
 - Si ECI pour 1 UE = au moins 3 épreuves /semestre
 Aucune épreuve >50 % de la note finale de l'UE

* 4 modes des calcul possibles dans l'ECI (session unique) :

- Exemple sur 3 notes : N1-N2 et N3 représente la seconde chance
- (1) $(N1+N2)/2$ } Prise en compte de la meilleure des 2 notes
- $(N1+N2+N3)/3$ }
- (2) $(N1+N2+N3)/3$ } Prise en compte de la meilleure des 2 notes
- N3 }
- (3) N1;N2;N3 Meilleures des 2 notes / 3
- (4) Autre formule à préciser Soumis à validation de la CFVU

Règle d'absence retenue (ABI - ABJ)